



Lucques, cathédrale Saint-Martin, portique : labyrinthe, XII^e-XIII^e siècle

GPS

Guide du proséminaire en histoire de l'art

Février 2018

1. **Le proséminaire**
 - 1.1 Exigences
 - 1.2 Évaluation
 - 1.3 Remarques pratiques
2. **Outils**
 - 2.1 Recherche bibliographique
 - 2.2 Bibliographie
 - 2.3 Notes en bas de page
 - 2.4 Illustrations

1. LE PROSÉMINAIRE

Lors de votre première année d'étude en histoire de l'art vous êtes tenu-e de suivre **sept enseignements**. Il s'agit de **quatre cours** d'introduction, ainsi que de **trois proséminaires**, un pour chaque période historique enseignée (art médiéval, art moderne, art contemporain).

Les proséminaires sont le volet pratique des études de première année; ils visent à permettre d'acquérir les bases et les outils pour conduire une recherche scientifique et en partager les résultats. Les étudiant-e-s sont appelés à faire une recherche sur un sujet proposé par l'enseignant-e ; ils-elles doivent ensuite la présenter à l'auditoire lors d'une séance hebdomadaire, puis la mettre par écrit en respectant les conventions des écrits scientifiques.

À l'issue des proséminaires, vous devriez être en mesure de :

- Présenter un sujet à l'oral de manière structurée et dynamique à l'aide d'un PowerPoint
- Rédiger un travail académique en faisant un usage approprié des sources et de la littérature secondaire
- Analyser et comparer de manière pertinente des œuvres en utilisant le vocabulaire technique adéquat
- Établir un lien entre les œuvres et leur contexte de production
- Avoir une approche critique et vous positionner par rapport aux différents discours proposés par les chercheurs-euses

1.1. Exigences

1. Inscription

- Avant le début de chaque semestre, il est obligatoire de **s'inscrire en ligne**, via la plate-forme moodle, au proséminaire auquel on souhaite participer.
- La présence est obligatoire à la **première séance** afin qu'un sujet vous soit attribué. Votre engagement sera considéré à ce point comme définitif.
- Enfin, il est nécessaire de **s'inscrire officiellement à l'enseignement et à la validation** de l'enseignement via my.unil.ch. Veillez à respecter les délais !

2. Présentation orale

- Chaque étudiant-e doit faire une **présentation de son sujet par oral**, d'une durée définie par l'enseignant-e. L'exposé est suivi d'une discussion et de questions.
- Un **entretien préalable** avec l'enseignant-e, au plus tard deux semaines avant la présentation, est obligatoire (il est fortement conseillé de s'adresser d'abord aux tuteurs-trices >1.4)
- Votre présentation devra être accompagnée d'un **dossier** que vous distribuez à l'auditoire. Il est impératif que le dossier soit validé au préalable par l'enseignant (> 1.3)
- Votre discours sera basé sur un PowerPoint illustrant votre sujet avec une **sélection d'images** de qualité, légendées (> 2.4)

3. Travail écrit

- **Trois semaines maximum après la présentation orale** chaque étudiant-e devra rendre un travail **écrit**. Ce texte ne doit pas répéter la présentation orale, mais en restituer les résultats essentiels en se focalisant sur certains aspects méritant un développement nouveau, et tenir compte des critiques et les corrections survenues lors de la présentation. Si votre présentation orale est jugée insuffisante, l'enseignant-e pourra vous demander d'approfondir certains points traités trop superficiellement.

- Ce travail doit être rédigé avec le soin nécessaire, notamment en ce qui concerne la forme: il gagne à être divisé en paragraphes distincts et doit avoir une orthographe et un style corrects. N'hésitez pas à faire relire votre travail à votre entourage, surtout si vous n'êtes pas de langue maternelle française.
- Le travail écrit doit impérativement respecter les usages académiques en matière de citations (voir 2.3). Le non-respect de ces règles indispensables dans le monde scientifique peut avoir des conséquences fâcheuses, étant assimilé à du plagiat. L'université propose notamment des cours et d'autres ressources pour vous aider à assimiler ces pratiques (unil.ch/lettres > [étudiant-e-s](#) > [compétences & ressources](#)).
- La bibliographie doit nécessairement figurer à la fin de votre travail. Tout comme les notes en bas de page, elle doit respecter les règles de mise en forme bibliographiques.
- Les images nécessaires à votre argumentation doivent figurer dans le texte ou en annexe, avec renvois et légendes (> 2.4).
- Si ces critères ne sont pas respectés, le travail écrit pourra être refusé et à refaire. Un travail écrit jugé insuffisant pourra faire l'objet d'**une (seule) réécriture**.

4. Illustrations

- Des **illustrations de qualité** (dans votre PowerPoint ainsi que dans votre travail écrit) sont indispensables pour que votre séminaire soit accepté (>2.4)
- Une sélection des images utilisées doit ensuite être **intégrée à la base de données Dilps et annotée** par l'étudiant-e d'ici la fin du semestre (>1.3)

1.2. Évaluation

- La présentation orale et le travail écrit font l'objet d'une évaluation distincte, sous forme de deux notes de 1 à 6. La **note finale accordée au proséminaire** tient compte des résultats de ces deux parties du travail.
- La réussite de l'étape propédeutique en histoire de l'art est tributaire des notes obtenues à chacun des deux proséminaires et à l'examen de lecture d'œuvre (voir le [site de la section](#)).
Les notes obtenues à chacun des proséminaires sont pondérées par un coefficient de 1 ; celle obtenue à l'examen de lecture d'œuvre est pondérée par un coefficient de 3. La moyenne doit être égale ou supérieure à 4 pour pouvoir accéder à la seconde partie du bachelor. Pour plus de détails, se référer au [plan d'études](#).
- Le travail d'annotation des images dans la base de données Dilps (> 1.1.4 ; 1.3) fait partie des exigences du proséminaire. Si le travail n'est pas effectué, l'enseignant-e en tiendra compte dans l'évaluation du travail.

1.3. Remarques pratiques

1. Dossier

Le support de votre présentation orale doit être composé d'une problématique, d'un plan de la présentation, de la bibliographie (> 2.2) et d'éventuelles annexes.

La « problématique » est un texte court (une demi-page à une page) qui présente les principaux enjeux du sujet étudié et les pistes de travail que vous avez choisi de suivre. Les œuvres ou thématiques que vous aurez à étudier peuvent en effet être abordées de différentes manières, et choisir cet éclairage particulier fait également partie du travail qu'on attend de vous en proséminaire.

Le dossier devra aussi contenir des documents pour faciliter le suivi de la présentation par votre auditoire. Vous pouvez ainsi ajouter en annexe des repères chronologiques ou biographiques, les plans d'un édifice ou d'un site, ainsi que des extraits de textes utilisés dans votre discours (citations, extraits de sources).

2. Présentation orale

Il est essentiel de parler librement sans lire, veillez donc à préparer des notes ou de mots clés afin que votre discours soit clair et structuré. Respectez le temps qui vous est imparti pour permettre la discussion après votre présentation. Le PowerPoint doit être conçu en fonction de votre discours, son organisation est donc essentielle pour la réussite de votre présentation. Les images ne sont pas simplement des « illustrations », elles doivent être présentées de manière comparative pour servir de base à votre analyse du sujet et de ses enjeux problématiques.

3. L'annotation des images

Afin d'annoter vos images dans Dilps, prenez dans un premier temps rendez-vous avec la diathèque soit par mail (diatheque@unil.ch) ou en passant simplement au bureau 4137. Sélectionnez cinq images de qualité que vous avez utilisées pour votre séminaire et qui ne figurent pas dans la base de données Dilps. Elles proviennent soit d'images scannées (des scanners sont disponibles à la diathèque) dans un livre, veillez dans ce cas à noter la référence de l'ouvrage, la page où se trouve l'image et le numéro de la figure s'il est indiqué. Les images peuvent aussi avoir été trouvées sur internet, dans ce cas privilégiez des sites de référence (musées, sites scientifiques, universités, bibliothèques ou archives numérisées) ou les sites d'images sous licence libre (Wikimedia Commons, Flickr...).

4. Tuteurs-trices

Vous avez la possibilité de prendre contact avec des tuteur-trices (étudiant-e-s en histoire de l'art plus avancé-e-s dans leur cursus), qui sont à disposition non seulement pour vous aider dans un premier temps à vous orienter dans vos recherches, mais aussi pour toute question relative aux outils de travail que vous utiliserez (bibliographie, notes, images, etc.).

2. OUTILS

2.1. La recherche bibliographique

Tout travail en histoire de l'art commence par une recherche bibliographique approfondie. Cette phase est souvent négligée, alors qu'elle est fondamentale : avant de réfléchir à un sujet quelconque, il faut prendre connaissance de l'état actuel de la recherche en s'orientant vers des écrits de qualité, rédigés par des scientifiques de bon niveau, et non vers des ouvrages de vulgarisation.

Dans un premier temps, il est recommandé d'**aborder la thématique**, encore inconnue, par un texte général – ce qui ne signifie pas qu'il soit dénué d'autorité scientifique. Pour cela, un excellent dictionnaire offre de nombreux articles biographiques et thématiques :

TURNER Jane (éd.), *The Dictionary of Art*, New York, Grove, Londres, Macmillan, 1996, 34 vols.
Cote BCUD art : 7(03) ; UMB 1536. Connu également sous le nom de Grove Art, ce dictionnaire est consultable en ligne par les abonnés (cf. ci-dessous) : www.oxfordartonline.com

Dès lors que vous aurez acquis les informations de base et cerné les premières pistes de recherche, vous pourrez **affiner** votre recherche grâce aux bases de données suivantes. À côté des catalogues d'exposition, monographies, sources ou études critiques, celles-ci proposent aussi des articles, comptes rendus et autres textes pointus et importants. On ne trouve souvent aucune mention de ces derniers dans les bases de données des bibliothèques. Les bases suivantes sont accessibles *en ligne* :

KUBIKAT : catalogue collectif des bibliothèques d'art de Florence, Rome et Munich
(<http://www.kubikat.org>) (indispensable pour les périodes médiévale et moderne)

BHA-RILA : base de données bibliographiques d'ouvrages d'histoire de l'art 1975-2007
(<http://library.getty.edu/bha>)

SIKART : Dictionnaire et base de données sur l'art en Suisse (<http://www.sikart.ch>)

FRANCIS : base de données bibliographiques pour les sciences humaines, accès abonnés

ARTbibliographies Modern : base de données bibliographiques, accès abonnés

JSTOR – Journal Storage : base de données permettant de télécharger de nombreux articles en PDF, accès abonnés

PERSEE : base de données permettant de télécharger de nombreux articles en français particulièrement, accès libre

Grove Art, FRANCIS, ARTbibliographies Modern et JSTOR ne sont consultables que par les abonnés, dont la BCU ainsi que l'UNIL, ses étudiant-e-s et son personnel. Pour y accéder :

- **depuis un poste de l'UNIL** ou de la BCU, rendez-vous sur www.unil.ch/bcu. Pointez votre souris sur « Bases de données ». Dans le bas de la page, sous « bases de données par titre », vous trouverez par ordre alphabétique les programmes utiles à vos recherches.
- **accès à domicile sous licence** pour les étudiant-e-s et le personnel de l'UNIL. Se connecter à <https://crypto.unil.ch> et entrer l'identifiant/mot de passe de son compte e-mail; dans le champ « Adresse »

(ligne supérieure droite, à côté de « parcourir »), taper l'URL <http://dbserv1-bcu.unil.ch/dbbcu/cds/menu.php>. Dans « bases de données par titre », choisissez Francis, Grove Art, etc.

Ces recherches vous permettront d'établir peu à peu une **liste d'ouvrages et d'articles à consulter**. Une fois qu'elle sera établie, il s'agira de **se procurer les livres et autres travaux** qui vous intéressent. La BCU (Bibliothèque cantonale et universitaire) sera votre source principale. Son catalogue se trouve en ligne (<http://www.bcu-lausanne.ch/renouvaud/>): il vous permettra de localiser les ouvrages que vous recherchez. Aussi riches soient-elles, ces collections sont limitées. Prenez donc l'habitude de consulter aussi, en ligne, le catalogue commun aux bibliothèques universitaires romandes (https://explore.rero.ch/fr_CH/rero) ou encore celui des bibliothèques appartenant au réseau NEBIS (<https://www.nebis.ch/fr/accueil/>). Notez que les ouvrages d'autres bibliothèques peuvent être livrés rapidement à la BCU (<http://www.bcu-lausanne.ch/services/prest/prest-entre-bibliotheques>) ou au LEARNING CENTER de l'EPFL depuis le réseau NEBIS, (gratuit, <https://www.nebis.ch/fr/services-pour-les-chercheurs/informations-sur-le-prest>).

Les textes que vous lirez vous renverront eux-mêmes vers une documentation qui n'avait pas été mentionnée dans les bases de données. Généralement, ce sont les notes de bas de page et les références bibliographiques placées en fin d'ouvrage qui vous conduiront. C'est là que vous trouverez peut-être la référence clé pour votre sujet.

2.2. Bibliographie

Une bibliographie est une liste des références d'ouvrages utilisés en vue d'un travail de recherche, dont elle occupe les dernières pages. Ces références se classent selon un ordre et un libellé conventionnels, qui peuvent différer selon les disciplines et les maisons d'édition.

Classement

Veillez à classer les références de votre bibliographie en deux rubriques :

1. Sources

Sont considérés comme des sources les ouvrages de première main : documents d'archives, écrits d'artistes, manifestes, interviews, entre autres, les écrits contemporains à l'artiste étudié. Les textes littéraires sur lesquels se sont basés les artistes (Ovide, Dante, Shakespeare, etc.) sont également des sources.

2. Études

La catégorie des études désigne des écrits de seconde main, portant un regard critique sur l'objet étudié. Les sites internet (p. e Wikipedia, pages web de musées, etc.) peuvent vous servir pour approcher votre sujet, mais ils ne peuvent pas être considérés comme des « études » à insérer dans votre bibliographie. Il faudra en effet vérifier toute information trouvée sur ces sites dans des ouvrages scientifiques et se référer prioritairement à ces derniers dans vos travaux.

Cette répartition entre « sources » et « études » dépendra encore une fois de l'objet d'étude. Il se peut qu'une source entre dans la catégorie des études ou vice-versa suivant le point de vue que vous adoptez.

Classez ensuite chacune de ces deux listes en **ordre alphabétique, chronologique ou thématique**. Le choix du critère est fonction du sujet : il faut donc en parler avec l'enseignant, qui vous guidera.

Normes de présentation

Différentes normes de présentation existent ; celle présentée ici est une possibilité parmi d'autres. L'important est de choisir une norme et de l'appliquer de façon cohérente à toutes vos références.

Les informations essentielles d'une référence bibliographique sont : NOM DE L'AUTEUR prénom, *titre de l'ouvrage*, lieu, maison d'édition, date de publication. La mention de la maison d'édition n'est pas indispensable, alors qu'en fonction du type de texte, il peut être nécessaire d'ajouter des informations complémentaires (nombre de volumes, titre de la collection, etc.) Voici des exemples illustrant la pratique :

Sources (publiées ou non) :

Genève, Archives d'État, R.C.R. 18, p. 193. (Sources non publiées : lieu de conservation de la source, institution, cotes de classement, parfois numéro de page, de folio ou de document).

Chronique du Mont-Saint-Michel : (1343-1468) publiée avec notes et pièces diverses relatives au Mont Saint-Michel et à la défense nationale en Basse Normandie pendant l'occupation anglaise par Siméon Luce, 2 vol., Paris, F. Didot, 1879-1883. (Sources publiées).

DUCHESNE Louis (éd.), *Le Liber Pontificalis*, 2 vol., Paris, E. Thorin, 1886-92.

Norme de base pour référencer un livre :

BAXANDALL Michael, *Giotto and the Orators*, Oxford, Clarendon Press, 1971.

Livres traduits ou rééditions :

FREEDBERG David, *The power of images* [1989], trad. fFr. *Le pouvoir des images*, Paris, Gérard Monfort, 1998.

VIOLLET-LE-DUC Eugène-Emmanuel, *Entretiens sur l'architecture* [1863-1872], rééd. Gollion, Infolio, 2010.

Catalogues d'exposition :

LATOUBR Bruno et WEIBEL Peter (éd.), *Iconoclasm. Beyond the image wars in science, religion and art*, cat. exp. ZKM Karlsruhe, The MIT Press, 2002. (Catalogues indiquant un nom d'éditeur ou de directeur).

Gisants et tombeaux de la Basilique de Saint-Denis, cat. exp. Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Paris, 1976. (Lorsqu'aucun nom d'éditeur ou de directeur n'est indiqué).

Articles dans un ouvrage (collectifs, mélanges, revues, actes, etc.) :

PORCHER Jean, « Les Manuscrits à peinture », dans *L'Empire carolingien*, Paris, Gallimard, 1968, p. 69-203. (Ouvrages collectifs sans mention de directeur ou d'éditeur).

VAISSE Pierre, « Courajod et le problème de la Renaissance », dans RECHT Roland (*et al.*), *Histoire de l'histoire de l'art en France au XIX^e siècle*, Paris, La documentation française, 2008, p. 95-112. (Ouvrages collectifs écrits ou édités par plus de trois auteurs : ne mentionner que le premier nom).

PRADERVAND Brigitte, « Andreas Stoss, peintre des châteaux baillivaux vaudois au XVI^e siècle », dans LÜTHI Dave et BOCK Nicolas (dir.), *Petit précis patrimonial*, mélanges en l'honneur de Gaëtan Cassina, Lausanne, Edimento, 2008, p. 235-246. (Mélanges en l'honneur d'une personne).

MICHEL Christian, « Bellori et l'Académie royale de Peinture et de Sculpture : une admiration bien tempérée », dans BONFAIT Olivier (éd.), *L'idéal classique. Les échanges artistiques entre Paris et Rome au temps de Bellori*, actes du colloque, Paris/Rome, 2000, Paris/Rome, Somogy, 2002, p. 105-116. (Actes de colloque).

ROMANO Serena, « Due affreschi del Cappellone degli Spagnoli. Problemi iconologici », *Storia dell'Arte*, 28, 1976, p. 181-213. (Périodiques).

MAGNUSSON Carl, « Jean Jaquet », dans TISSOT Karine (dir.), *Artistes à Genève*, Genève, L'APAge/ Editions Notari, 2010, p. 338-339. (Notices dans un ouvrage collectif ou un dictionnaire : parfois, le nom de l'auteur de la notice ou du directeur de l'ouvrage manquent).

Inédits (ouvrages à paraître, thèses, mémoires...)

IMESCH-OECHSLIN Kornelia, « Ville, urbanisme et branding. HafenCity Hamburg & Saadiyat Island Cultural District », dans *Utopia and the Reality of Urbanism in the 20th Century* (à paraître en 2014)

KAENEL Philippe, « Véronique et imaginaire photographique au XX^e siècle », dans SAINT-MARTIN Isabelle et RINUUY Paul-Louis (dir.), *Sainte Face, visage de Dieu, visage de l'homme dans l'art contemporain*, à paraître. (Date de parution inconnue).

EIDENBENZ Céline, *Expressions du déséquilibre : l'hystérie, l'artiste et le médecin (1870-1914)*, thèse de doctorat inédite, Université de Genève, 2010. (Thèse de doctorat non publiée).

CERUTTI Damien, *La formation et l'œuvre de jeunesse du peintre Lorenzo di Pietro dit 'Vecchietta'*, mémoire de licence inédit, Université de Lausanne, 2007. (Mémoire de licence non publié).

Lorsque la bibliographie présente plusieurs titres d'un-e même auteur-e, on utilise les abréviations latines *Id./Ead.* (de *Idem/Eadem*), qui signifient « la même personne », respectivement au masculin et au féminin. Prenez soin de classer ce groupe de titres en ordre chronologique. Par exemple :

JOUBERT Fabienne, *La tapisserie au Moyen Âge*, Rennes, Ed. Ouest-France, 2000
Ead., *La sculpture gothique en France, XII^e-XIII^e siècles*, Paris, Picard, 2008

2.3. Notes de bas de page

Les notes sont un **élément essentiel** dans tout travail d'histoire de l'art. La caractéristique fondamentale de la recherche scientifique est celle de proposer une argumentation reposant sur les bases solides de faits avérés : seuls ceux-ci pourront être réutilisés par la communauté des chercheuses et chercheurs pour faire progresser la compréhension de l'objet de recherche.

Tout-e chercheuse ou chercheur mentionnera donc, dans les notes, les **sources** sur lesquelles elle ou il appuie sa relation de faits (p. ex. sources d'archives). On indiquera la provenance de **textes cités**, figurant entre guillemets, mais aussi celle des opinions formulées par des tiers et dont on se sert. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une **citation indirecte**. Cela permettra aux futur-e-s lectrices et lecteurs de mettre à l'épreuve les fondements de la réflexion, de s'assurer de la validité des conclusions et d'utiliser les résultats du travail pour nourrir des recherches futures. Par ailleurs, les notes peuvent recueillir des informations importantes, mais qui pourraient interrompre le fil du discours : c'est le cas, p. ex., d'une liste de noms, de lieux ou encore de courts textes destinés à informer le lecteur sur un sujet annexe.

Les notes reçoivent une **forme** particulière, qui doit être cohérente au sein d'un même texte. Il existe plusieurs façons de mettre en forme les notes et les renvois qu'elles contiennent, nous vous proposons ici une possibilité.

Les notes sont composées d'un renvoi situé dans le texte, l'appel de note, et d'un texte situé dans un lieu marginal. La numérotation est continue ; les notes sont placées en bas de page.

L'appel de note est placé d'habitude avant tout signe de ponctuation. Dans le cas de la citation indirecte, on place généralement l'appel de note à la fin d'une phrase. Dans le cas de la citation directe, il se trouve *après* le guillemet final :

Guadet lui aussi avertit le lecteur : « C'est un bien vaste sujet que nous allons aborder, et des volumes

ne suffiraient pas à le traiter complètement »¹.

Les références indiquées en bas de page sont éditées sous la même forme que les références inscrites dans la bibliographie (cf. plus bas), à quelques exceptions près : une référence placée en note de page présente le prénom devant le nom de l'auteur, dont seules les initiales sont en capitales ; en outre, la référence indique le (les) numéro(s) de page(s) d'où la citation est tirée. Cependant, pour éviter des notes de bas de page trop longues, on **abrège** les références aux textes qui se trouvent déjà dans la bibliographie. Quand un nom d'auteur est indiqué, on place le nom en majuscules avec la date, puis le numéro de page :

Autour de 1909, l'artiste effectue une série de dessins servant à illustrer sa conférence sur la pathologie de l'expression dans le portrait².

Si l'on ne connaît que le titre, on indique celui-ci avec la date, puis le numéro de page :

Tout en servant principalement les intérêts du collège, il accueille des élèves des écoles primaires (même si l'enseignement est encore facultatif à ce moment-là), ainsi que des membres de la Section genevoise de la Société fédérale de gymnastique, fondée en 1843³.

Une référence ne se trouvant pas dans la bibliographie peut être faite plusieurs fois. Cependant, dès la seconde occurrence, elle est alors abrégée comme ci-dessus :

GUADET 1901, p. 40.

2.4. Illustrations

Vous trouverez vos illustrations dans les ouvrages, mais également dans les bases de données **DILPS** (<http://www.unil.ch/dilps>), **Artstor et Prometheus**. Notez aussi que de plus en plus de musées proposent sur leur site des images de haute qualité (par exemple : British Museum, Victoria & Albert Museum, Metropolitan Museum of art) ou de qualité tout à fait suffisante pour une présentation PowerPoint (par exemple : Musée Louvre, Musées de Berlin). La diathèque vous aidera volontiers pour ces recherches.

Règles d'annotation

Que cela soit sur un document projeté pendant une présentation (p. ex. présentation *PowerPoint*) ou dans un texte, les images doivent toujours être accompagnées d'une légende indiquant des informations fondamentales :

Nom de l'artiste (s'il est connu), <i>Titre de l'œuvre</i> , lieu de production (si le nom de l'artiste est inconnu), date, technique, si possible dimensions en cm (hauteur x largeur x profondeur), lieu de conservation
--

Le « lieu de conservation » peut être un musée, une galerie, un cabinet d'estampes, une église, un palais, une collection particulière, etc. Pour les manuscrits, il faudra indiquer la ville et la bibliothèque où ils sont conservés, ainsi que leur cote.

¹ Julien Guadet, *Eléments et théorie de l'architecture, cours professé à l'École nationale et spéciale des Beaux-Arts*, t. 2., Paris, Librairie de la construction moderne, 1901, p. 499.

² WERKNER 1994, p. 56 et p. 137.

³ *Notice historique sur la gymnastique à Genève: centenaire de l'Association genevoise de gymnastique, 1873-1973* 1973, p. 10.

Exemples

L'hospitalité d'Abraham, 432-440, mosaïque, Rome, Basilique de Sainte-Marie-Majeure

Charles Cordier, *Nègre du Soudan en costume algérien*, vers 1856-57, bronze argenté et jaspe algérien sur porphyre, H 97 cm, Minneapolis Institute of Art, Minnesota

James Ensor, *Les péchés capitaux dominés par la Mort*, 1904, eau-forte sur Japon coloriée, 8,4 x 13,4 cm, Ostende, Musée des beaux-arts

Ferdinand Hodler, *La Rade de Genève et le Mont-Blanc à l'aube*, 1918, huile sur toile, 77 x 152,2 cm, Genève, Musée d'art et d'histoire

Jeff Wall, *The Destroyed Room*, 1978, ektachrome, caisson lumineux, tubes fluorescents, 159 x 234 cm, collection privée

Louise Bourgeois, *Spider*, 2003, acier et tapisserie, H 45 x L 59,5 x P 64,8 cm, collection Carolee et Nathan Reiber

Maître Honoré, *Bréviaire de Philippe le Bel*, v. 1296, Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. Lat. 1023

Pour l'architecture, l'italique n'est pas nécessaire :

Basilique de Sainte Sabine, 417-440, Rome

Le Corbusier (Charles-Édouard Jeanneret-Gris), La Chapelle Notre-Dame-du-Haut, 1950-1955, Ronchamp, Haute-Saône

Également possible : Ronchamp (Haute-Saône), Chapelle Notre-Dame-du-Haut, façade principale, 1950-1955, Le Corbusier, architecte. Soit : Lieu, objet, partie représentée, date, constructeur(s) et artiste(s) (vitraux, sculpture, mosaïque...).

Citer une illustration dans le texte

Dans le corps du texte, on demande de renvoyer à une illustration de la manière suivante :

C'est avec la fameuse *Salomé* orientaliste, exposée au Salon de 1870 par le peintre Henri Regnault, que tout débute. Pour la première fois dans l'iconographie de Salomé, la jeune princesse, qui est une gitane au sourire carnassier, expose une méchante denture et fait montre d'une réjouissance malsaine (ill. 23).

L'image doit ensuite être placée dans le texte ou en annexe, avec la légende appropriée :



Ill. 23 : Henri Regnault, *Salomé*, 1870, huile sur toile, 160 x 102,9 cm, New York, Metropolitan Museum of Art